ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE DU COMMISSIONNAIRE.

VENTE SPÉCIALE DU COMMISSIONNAIRE No 12 626—Judah Hart vs Municipal Ice Manufacturing Company — Dans l'intervention de T. F. Stewart, syndic de la Southern Ice Machine Company—Dans la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane, (Division de la Nouvelle-Orléans).

Conformément à un décret rendu par l'Hon Don A. Pardee, juge de la Cour de Circuit des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane Division de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et d'un ordre octroyé par la dite Cour et à moi adressé je vendrai à la criée publique, au dernier et plus haut enchérisseur, pour du comptant, sans estimation, sur les lieux, coin des rues Sud Water et Market, dans la ville de la Nouvelle Orléans, Louisiane, lundi le 7ème jour de février 1898, commençant à 11 heures A. M., la propriété suivante décrite à savoir—

Les terres et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus en dépendant et y appartenant et particulièrement décrite dans un acte hypothécaire passé pardevant Jeff Fenton C. Wenck, notaire public dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, le 30me jour de janvier 1892, comme suit, à savoir:

1° Sept certains lots de terre de batture ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits voies, privilèges servitudes et avantages là-dessus en dépendant et y appartenant, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Water, Market, New Levee et St James; formant ensemble une portion de terre ayant un mesurage collectif comme suit:

Une façade à la rue Water de cent soixante-dix-sept pieds dix pouces; une profondeur et façade à la rue Market, dont il forme l'encoignure, de cent soixante-douze pieds, sept pouces et six lignes, de là, le long de la ligne de profondeur perpendiculaire rue Market et parallèle à la rue Nouvelle Levée, cent cinquante neuf pieds six pouces et sur l'autre ligne du fond courant vers la rue Water quatre-vingt quatorze pieds un pouce et trois lignes d'après un devis fait à la requête de McCloskey, Bigley & Co., le 30 octobre 1870, par J. A. d'Hémécourt, député voyer de ville: les dix-sept lots sont aussi désignés par les numéros "sept" à "treize" inclusivement de l'ilet No "34 A," sur un plan par Louis Pilié, ancien voyer de ville, le 29 juin 1867, déposé en l'étude de Henry C. Dibble, ancien notaire, et sont décrits comme suit, à savoir:

Sept certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus en dépendant et y appartenant, situés sur la batture du Premier District de cette ville, désignés par les Nos Sept à Treize inclusivement de l'ilet "34 A", borné par les rues Peters (anciennement New Levee) Water, Market et St James, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, ancien voyer de ville, en date du 29 juin 1867 et déposé en l'étude de Henry C. Dibble, ancien notaire, comme plan No 19, d'après ledit plan lesdits lots mesurant comme suit, à savoir:

Le lot No sept mesurant vingt neuf pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Water, vingt six pieds sept pouces en largeur dans le fond, sur une profondeur de quatre vingt quatorze pieds un pouce et trois lignes sur la ligne de côté, le séparant du lot No six et cent sept pieds deux pouces et trois lignes sur l'autre ligne de côté, le séparant du lot No 8, mesurant vingt neuf pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Water, vingt six pieds, sept pouces en largeur dans le fond sur une profondeur de cent sept pieds deux pouces et trois lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No sept, et cent vingt pieds trois pouces et quatre lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No neuf; le lot No neuf mesurant vingt-neuf pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Water, vingt-six pieds sept pouces en largeur dans le fond sur une profondeur de quatre-vingt-treize pieds, trois pouces et quatre lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No huit, et cent six pieds, quatre pouces et quatre lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No dix; le lot No dix mesurant vingt-neuf pieds, sept pouces et six lignes de face à la rue Water, vingt six pieds, sept pouces en largeur dans le fond, sur une profondeur de cent six pieds, quatre pouces et quatre lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No "neuf"; et cent dix neuf pieds cinq pouces et cinq lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No "onze"; le lot No "onze" mesurant vingt-neuf pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Water, vingt-six pieds sept pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix-neuf pieds cinq pouces et cinq lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No "dix", et cent trente-deux pieds six pouces et cinq lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No "douze"; le lot No "douze" forme l'encoignure des rues Water et Market et mesurant vingt neuf pieds, sept pouces et cinq lignes de face à la Water, vingt six pieds sept pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent trente deux pieds six pouces et cinq lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No Onze et une profondeur et façade à la rue Market de cent quarante cinq pieds sept pouces et six lignes, et le lot No Treize mesurant vingt sept pieds de face à la rue Market, la même largeur dans le fond sur cent six pieds quatre pouces de profondeur entre lignes parallèles; aussi, tout et particulièrement les machines, bouilloires, mécaniques et toutes autres dépendances de la dite manufacture de glace appartenant à la dite compagnie, et sur les dits lieux, ensemble avec les dépendances et accessoires qui s'y trouvent et comprenant la manufacture entière de la dite compagnie.

La dite vente sera faite dégagée et libre de tous liens, charges qui peuvent se trouver dans cette affaire et spécialement libre de tous liens et charges résultant de l'hypothèque exécutée le 30e jour de janvier 1892, pardevant Jefferson C. Wenck, notaire public et de toutes réclamations d'aucuns porteurs ou porteurs des bons et coupons garantis par la dite hypothèque, et libre de tous liens et charges de toute hypothèque postérieure ou lieus non privilèges, mais sujet aux taxes sur la propriété pour l'année dans laquelle la dite vente est faite, lesquelles seront assumées par l'acquéreur.

Pour de plus amples renseignements, voyez le décret enregistré dans le bureau du greffier de la Cour de Circuit des Etats Unis à la Nouvelle Orléans, Lne.

ALCEE LE BLANC,
Commissionaire Special.

7 jan—7 16 23 30 fev 6

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme Marie Artigues vs Arthur Dobard.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans, No 30,149—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressée par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 728 Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, le 17ème jour de janvier 1898, à 11 heures A. M. de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de meubles de maison, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux

LEON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.

7 jan—7 14 17

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 55,295—Cour Civile de District—Division E—Charles Konnecker vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Charles Konnecker, insolvable dans cette affaire soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; qu'une réunion de dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant George M. Barnett, notaire public, en son bureau, No 213 Passage de la Bourse, en cette ville, commençant MARDI, le 25me jour de janvier 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures indiciaires contre la personne ainsi que les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que Jac Bokenfohr soit nommé syndic provisoire des créanciers dudit insolvable et que des lettres lui soient émises comme tel syndic provisoire sur prestation de serment et donnant caution en la somme de cinq cents dollars ($500) conditionnée comme le requiert la loi.

Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1898.

(Signé) GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

7 janv—7 11 16

State ex-rel P. St. Amand vs Bank of Commerce.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 59,417—Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le Troisième compte présenté par E. H. Reynès et R. G. Burk, liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

1er jan—1 5 10

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

LE JOLI COTTAGE DOUBLE
Trois Lots à Batir
ET
Batisses en bois à deux étages
Encoignure N.-O. des rues St Thomas et St James.

Subdivisés comme il est décrit ci-dessous.

Thomas Lunn vs Thomas J. Lunn et als.

No 53,511 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, No 138 rue Carondelet—JEUDI, 20 janvier 1898 à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu de et conformément au jugement rendu le 8 décembre 1897 et signé le 14 décembre 1897 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la sus dite Cour Division "D" dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous à savoir.—

1° Le joli cottage double à un étage en bois Nos 1671 et 1673 rue St-Thomas, dans le Premier District de cette ville, borné par les rues St-Thomas, Chippewa, Market et St-James, retiré du trottoir, grille en fer, contenant quatre chambres de chaque côté et une bâtisse en bois à deux étages dans le fond contenant quatre chambres. Le lot de terre est désigné par la lettre "D" sur un devis d'arpentage de S. G. De l'Isle, voyer, en date du 17 décembre 1897 et mesure conformément au dit plan 33 pieds 6 pouces de face à la rue St Thomas sur 93 pieds 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Les trois grands lots à bâtir, joignant la propriété ci-dessus décrite, dans les mêmes district et ilet, désignés par les lettres A, B et C, sur le susdit devis par De l'Isle, mesurant, conformément au dit plan, chacun 31 pieds 5 pouces à la rue St-Thomas sur 93 pieds 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Lot "A" forme l'encoignure des rues St Thomas et St James. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les écuries et hangars.

3° Les trois bâtisses en bois à deux étages No 715 rue St James, dans les mêmes district et ilet et se joignant dans le fond aux propriétés premièrement et deuxièmement décrites. Ces bâtisses contenant chacune quatre chambres, au rez-de-chaussée; il y a deux citernes. Le lot de terre est désigné par la lettre E, sur le susdit devis par de l'Isle, mesurant conformément au dit devis 32 pieds 6 pouces de face à la rue St James, par 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Se louant chacune au taux de $132 par an ou $396 pour les trois.

4° Les trois bâtisses en bois à deux étages No 719 rue James dans les mêmes district et ilet et adjoignant à la propriété troisièmement décrite contenant chacune quatre chambres. Sur le terrain sont deux citernes. Le lot de terre est désigné par la lettre "F" sur le devis ci-dessus par De l'Isle, mesurant conformément au dit devis 33 pieds 8 pouces de face à la rue St-James sur une première profondeur sur la ligne séparant du lot "E" et parallèle à et vers la rue St Thomas de 128 pieds ensuite 1 pied 8 pouces sur la ligne s'étendant vers la rue Chippewa, de là 32 pieds sur une ligne s'étendant vers la rue Market jusqu'à la ligne du fond qui a un et demi pieds et 180 pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Chippewa. Se louant au taux de $132.00 par an chacune ou $396.00 pour les trois.

C'est un voisinage où les locataires ne manquent jamais. La propriété est près du fleuve, des presses à coton, des lignes de chars, des marchés, des écoles et des églises. Pour un placement sûr et productif il n'y a rien de meilleur.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèques et liens du vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocats en cas d'un procès pour forcer la collection des billets les améliorations devant être tenues assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1898 en sus et au delà du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant C. J. Théard, notaire, aux frais des acquéreurs.

19 déc—19 26—jan 2 9 16 20

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPENDIDE OCCASION
—pour un—
PLACEMENT LUCRATIF

Propriétés de Choix du Deuxième District

Le Vaste, Moderne et Commode Cottage Double,

Nos 940 et 942, rue St-Philippe encoignure Bourgogne

Ensemble avec

Le Gracieux Cottage Simple

Y TOUCHANT, CONNU COMME LE No 934 RUE ST PHILIPPE

LE CONFORTABLE ET SUBSTANTIEL COTTAGE DOUBLE EN Briques, Nos 731 et 733 Rue St-Philippe, près Royale

Succession de G Terranova et Francesca Fiorito, sa femme.

No 52,668, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—JEUDI, le 27 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 21 décembre 1897, dans l'affaire et pour le compte de la succession de G. Terranova et de Francesca Fiorito, sa femme, il sera vendu à l'enchère publique à savoir—

Un certain lot [ou portion] de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, etc., là-dessus y appartenant ou en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Dauphine, St Philippe, Bourgogne et Dumaine formant l'encoignure des rues St. Philippe et Bourgogne, mesurant, en mesure américaine, 66 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue St Philippe sur une profondeur et façade à la rue Bourgogne de 65 pieds et 1 ligne.

Les améliorations comprennent le vaste confortablement distribué et récemment construit cottage double en bois, désigné par les numéros municipaux 940 et 942 rue St Philippe, contenant 4 chambres vastes et bien ventilés, cuisine, etc., de chaque côté, citerne, hydrant, etc., en commun avec celui-ci et aux cottages adjacents. Aussi le cottage résidence simple, gracieux et confortable sur le même lot et contigu à la propriété ci-dessus décrite désigné par le numéro municipal 934 rue St Philippe contenant 3 chambres, galerie de coté, hangar, etc., allée sur le coté et toujours loué et rapportant $10 par mois.

Ces propriétés sont admirablement situées à proximité d'églises, écoles et marchés et désirables comme résidences ou comme placement.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges là-dessus y appartenant ou en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, en l'ilet borné par les rues St Philippe, Bourbon Ursulines et Royale, et mesurant en mesure française, 30 pieds de face à la rue St Philippe sur 90 pieds de profondeur plus ou moins.

Les améliorations comprennent le vaste et substantiel cottage double à un étage en briques, avec vaste bâtisse double à deux étages en bois dans le fond, désigné par les Nos 731 et 733 rue St Philippe. Le tout bien distribué, allée, cour pavée, hydrant; location centrale, à proximité de tous les avantages et convenablement administrée rapporterait facilement entre $30 et $35 par mois.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance à un et deux ans à 8 pour cent d'intérêt avec lien du vendeur, pour la balance du prix non payé, ensemble avec l'hypothèque, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas d'un procès pour forcer le paiement des billets; assurances et autres clauses usuelles de sécurité.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Felix J. Puig, notaire. Un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

26 déc—26—jan 2 9 16 23 27

VENTES A L'ENCAN.

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DU SYNDIC.

CONSISTANT EN

Tapis, Nattes, Rideaux en dentelle, Shades, Tapis, Bureaux,

Beaucoup d'autres Articles,

A L'ENCAN,

MARDI, 18 JAN. 1898 à 11 A. M

IN RE E. C. BOSSE vs SES CRÉANCIERS

No 54,805—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker Encanteur—Bureau, 334 rue Carondelet.—Le MARDI 18 janvier 1898, à 11 heures A. M., sur les lieux Nos 239 rue Bourbon, près de la rue Bienville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour Division "B" rendu et signé le 4 janvier 1898 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques, au dernier et plus haut enchérisseur—

Le mobilier entier du magasin No 239 rue Bourbon, inventorié dans l'affaire ci-dessus, consistant en un splendide assortiment de tapis, descentes de lit, nattes, rideaux de dentelles, shades, rouleaux, garnitures, etc., et beaucoup d'autres articles tenus ordinairement dans un magasin de ce genre.

Conditions—Comptant sur les lieux.

7 janv—7 8 9 16 17 18

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une magnifique paire de boucles d'oreilles en diamant.

Succession de Kate Lewis.

No 54,261 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau No 336 rue Carondelet, le MARDI 18 janvier 1898 à midi, à la Bourse des Encanteurs No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 6 janvier 1898, il sera vendu aux enchères publiques

1 paire de Boucles d'oreilles en diamant de beaucoup de valeur.

Conditions—Comptant sur les lieux

7 jan—7 8 9 16 17 18

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE
TRES JOLI
—ET—
PRESQUE NEUF
SUR LE PITTORESQUE
BAYOU ST-JEAN.

DANS LA PARTIE LA PLUS SALUBRE ET LA PLUS ÉLÉVÉE DE LA VILLE.

EN FACE DU SOUTHERN PARK, PRÈS DU PARC DE VILLE ET DU JOCKY CLUB, A PROXIMITÉ DES BELLES PROPRIÉTÉS DE NOS CITOYENS ESTIMÉS LOUIS CUCULLU, VEUVE A. L. TISSOT, B. CABIRAC, D. CEFALU, A. ROUX, E. BLANC ET AUTRES.

Lots vacants joignant les susdites propriétés.

Succession de Ernest Morel.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 54 279.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune MERCREDI, 12 janvier 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre St. Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 décembre 1897 pour le compte de la dite succession, les propriétés de val ur suivantes à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le second district de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par le **Bayou St-Jean** ou la rue **Moss** et l'avenue **Esplanade** et la **Grande Route St-Jean** désigné par la lettre B, sur un plan de D. E. Seghers, architecte, en date du 30 novembre 1897, mesurant 36 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue **Moss** ou Bayou St-Jean, 277 pieds 4 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté touchant à la propriété de **Louis C. Cullu**, Esq., 35 pieds de largeur sur la ligne du fond et 266 pieds 6 pouces et 1 ligne sur la ligne du côté du lot A.

Les améliorations consistent en un joli cottage, presque neuf, double, retiré de la rue et ayant galerie devant, salon, salle à manger, deux chambres à coucher, office, cuisine de chaque côté, citerne, lieux d'aisance, etc., de chaque côté.

2° Un certain lot de terre, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district et ilet que le lot B ci-dessus décrit et le touchant et désigné par la lettre A, mesurant d'après le plan de Seghers, ci-dessus mentionné, 28 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue **Moss** ou **Bayou St-Jean**, sur une profondeur de 266 pieds 6 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté du lot B, 27 pieds 6 pouces et 4 lignes de large sur la ligne du fond et 258 pieds sur la ligne de côté de la propriété de B. Cabirac Esq.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de un et deux ans pour des billets de l'acquéreur, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication et garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur, privilège et toutes les autres causes usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant toutes les taxes de 1897. Un dépôt de dix pour cent comptant devant être payé au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant M. C. Soniat, notaire aux frais de l'acquéreur.

8 déc—8 9 15 22 29—5 12 janvier

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 55,080—Div. C.

Succession de Frederick Grim.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, 629 rue Commune Il sera vendu aux enchères publiques conformément à un ordre rendu par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la succession ci-dessus en date du 22 décembre 1897, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en cette ville, le MARDI, 25 janvier 1898, à midi—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Louisa, Piété, Stimlade et Marais, mesurant 41 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Louisa sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et étant à une distance de 27 pieds 5 pouces 4 lignes de la rue Marais.

Conditions—Comptant L'acquéreur devant assumer les taxes de 1898. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant A. J. Villeré, notaire. 2 déc—24 26—jan 2 9 16 23

VENTES A L'ENCAN.

PAR Wm. P. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de

McArdle & Sinclair Mfg. Co., Ltd.

EN LIQUIDATION.

FABRIQUE DE VALEUR
—DANS LE—
SIXIEME DISTRICT.

PAR WM. P. CURTIS, Encanteur—Bureau No 351 rue Carondelet, le JEUDI, 3 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté du 16 décembre 1897, dans l'affaire de McArdle & Sinclair Mfg. Co., Ltd., en liquidation, No 52,087, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, il sera vendu aux enchères publiques, les propriétés suivantes, comprenant les propriétés foncières et les immeubles par destination, comme suit—

Tous et séparément ces douze lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues Howard anciennement St George, Liberté, anciennement Green, et Delachaise, désignés comme lots numéros six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize et dix-sept, dans l'ilet numéro cinq cent cinquante-six (556), sur un devis ou certificat d'arpentage fait par George H. Grandjean, député voyer de ville, en date du 1er août, 1892, et annexé pour référence à un acte passé pardevant John J. Ward, notaire, le 2 août 1892. Lots Nos six à dix inclusivement se touchent et mesurent chacun trente [30] pieds de face à l'avenue Louisiana sur cent vingt-huit [128] pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le dit lot No dix forme l'encoignure de l'avenue Louisiana et de la rue Howard, anciennement St. Georges. Lots numéros onze à seize inclusivement se touchent aussi et ceux numérotés onze et douze chacun mesurent trente-deux pieds de face à la rue Howard sur cent cinquante (150) pieds de profondeur entre lignes parallèles, et les lots numérotés treize à seize inclusivement mesurent chacun trente-deux (32) pieds de face aux dites rues Howard, anciennement St Georges sur cent vingt (120) pieds de profondeur le dit lot No seize formant l'encoignure des dites rues Howard [anciennement St. George] et Delachaise et lot No dix-sept mesure trente pieds (30) de face à la rue Delachaise, par cent vingt huit (128) pieds de profondeur entre lignes parallèles et la ligne de côté la plus près de la rue Howard (anciennement St. Georges) se joint à la ligne du fond de différents lots numérotés de treize à seize inclusivement sur le devis ci-mentionné. Ensemble avec les machines, bouilloires, nattes, moulin, shaper, presse à perforer, dynamo, etc., avec poulies, courroies, outils et ustensiles, matériel, modèles sur main et en fabrique, dessins, stock en main complet et en voie de complétion avec meubles du bureau et installations sur la propriété d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—A être vendu en bloc pour un tiers comptant, la balance garantie par hypothèque avec les clauses usuelles à un et deux ans de crédit avec des billets portant 8 pour cent par an. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent à l'adjudication et payer frais de vente [prélevant Chas. T. Soniat, notaire.

Voyez l'inventaire en nos bureaux et le plan à la Bourse.

2 jan—2 9 16 23 30 à date

PAR SIMMONS & COHN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DU SYNDIC.
Le Contenu Entier des Magasins et Entrepôts, Consistant en Ustensiles pour
Moulins, Ustensiles pour Sucreries, Fer en Barre, etc

M. Schwartz et Cie vs leurs Créanciers

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E—No 50,562.

PAR SIMMONS & COHN, ENCANTEURS—le JEUDI, 13 janvier 1898 à 11 heures A. M., et continuant jusqu'à ce que le stock entier soit vendu.

EN VERTU et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, et adressé aux syndics soussignés, il sera vendu aux enchères publiques, aux dates ci-dessus mentionnées, le contenu entier du magasin connu comme le No 315 rue Magazine, consistant en ustensiles pour moulin, fer en barres, ustensiles pour sucrerie et d'autres marchandises ayant rapport à cette ligne.

Aussi le contenu de l'entrepôt connu par les No 1110 A 1112 rue Magazine, consistant en un lot de Machines de seconde main: Poulies, Tuyaux, Pompes, etc.

Aussi, le contenu du lot à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Amelia (en face des Docks Stuyvesant) consistant en Bouilloires, Réservoirs, etc., de seconde main.

Aussi, le contenu du lot à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Adèle, consistant en Bouilloires, etc., de seconde main.

Les marchandises ci-dessus seront adjugées au plus fort enchérisseur en lots d'après les catalogues que l'on peut voir en s'adressant dix jours avant la vente aux bureaux des Syndics No 315 rue des Magasins.

Conditions de la vente—Un quart comptant, la balance garantie par des billets payables en douze mois, avec l'intérêt légal usuel et endossés à la satisfaction des Syndics.

EDWARD WEIL, } Syndics.
SUMPTER TURNER }
SIMMONS & COHN, Encanteurs.

19 déc—19 26—jan 2 9 16

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Les deux cottages simples Nos 1917 et 1921 rue Touro, Entre les rues Prieur et Johnson.

Succession de Mme Charlotte Lentz

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.—No 53,197.

PAR JAS. A. BRENNAN & FILLE—Encanteurs—Jas. A. Brennan, Encanteur, Bureau 627 rue Poydras—Il sera vendu aux enchères publiques, le MARDI 25 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs 629 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E daté et signé le 17 décembre 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-dessous décrites, à savoir.—

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Touro, François, Prieur et Johnson, lequel morceau ou portion de terre est désigné par le No 3 et mesure quarante deux pieds, sept pouces et quatre lignes de face à la rue Touro sur une profondeur de cent vingt-sept pieds, dix pouces et quatre lignes entre lignes égales et parallèles, le tout d'après le plan fait par L. H. Pilié, et annexé à un acte passé pardevant Wm. Y. Lewis, ancien notaire en cette ville daté du 10 octobre 1836, et laquelle portion de terre figure également sur un certificat d'arpentage fait par J. A. d'Hémécourt, député voyer, en date du 15 octobre 1860 et annexé à un acte passé pardevant M. T. Lucros, ancien notaire de cette ville, en date du 13 juillet 1892.

Conditions—La moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, au gré de l'acquéreur, à un et deux ans, avec huit pour cent par an d'intérêt à l'acte de vente devant contenir cinq pour cent d'honoraires d'avocats, assurance et toutes les clauses usuelles de sécurité; dix pour cent de dépôt au moment de la vente.

Acte de vente pardevant T. G. Spitzfaden, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 déc—22 28—jan 4 11 18 25

Bureau du Carondelet Canal and Navigation Company—Nouvelle-Orléans. 16 décembre 1897—La séance annuelle des actionnaires de cette compagnie pour l'élection de neuf directeurs pour l'année 1898 sera tenue au local de la compagnie, coin Villeré et Toulouse, LUNDI, le 17 janvier 1898, de midi à deux heures de l'après midi.

CHAS. J. LEEDS,
Secrétaire.

17 déc—17 31—janv 10 17

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Deuxième District,

Connue comme les Nos 2415 et 2417 rue Bienville, entre les rues Rocheblave et Tonti.

Southwestern Building & Loan Association vs Eleonora Gregory.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,021—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Rocheblave et Tonti, désignés comme lots Nos 5 et 6 sur un plan annexé à un acte passé pardevant James Fahey, notaire en cette ville, le 12 décembre 1874; les dits deux lots se joignent et mesurent conformément au dit plan chacun vingt-quatre pieds dix pouces et deux lignes de face à la rue Bienville sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll,
Avocats pour les Plaignants.

17 déc—17 24 31—jan 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée dans le Deuxième District connu comme Nos 2425 et 2427 rue St-Pierre,

Entre les rues Rocheblave et Tonti.

Albert Guillault vs Mme C. A. Philippi

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,060—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 janvier, 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le second District de cette ville, dans l'ilet No 310 borné par les rues Orléans, St Pierre, Rocheblave et Tonti. Le dit lot est désigné par le numéro quatorze et mesure trente pieds de face à la rue St-Pierre sur une profondeur de cinquante sept pieds trois pouces trois lignes et demie entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent de quelque sorte.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart, avocat pour les plaignants.

4 jan—4 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif de quatre barges.

B. D. Wood & Sons vs The Ella Layman Towboat Company.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans No 54 [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés le LUNDI 17 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

A la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles—

Les trois barges vides S. J. & S. Co. Nos 107, 25 et 8 maintenant dans le fleuve Mississippi, au pied de l'Avenue Henry Clay, et une barge vide, P. R. Budd No 35, maintenant dans le fleuve Mississippi, au pied de la rue Joseph.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ